



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# Évaluation des incidences Natura 2000



**Trame simplifiée  
pour les actes d'urbanisme**

## Sommaire

PREAMBULE.....	3
1 . Description du projet.....	4
2 . Identification du ou des sites Natura 2000 concernés .....	5
2.1 . Liste des sites Natura 2000 concernés par le projet.....	5
2.2 . Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000.....	6
2.3 . Conclusion partielle.....	6
3 . Description du site (ou des sites) Natura 2000 concerné(s).....	7
4 . Analyse des habitats et les espèces susceptibles d'être impactés par le projet.....	8
4.1 . Habitats retenus / non retenus .....	8
4.2 . Espèces retenues / non retenues .....	8
5 . Analyse des incidences du projet.....	8
5.1 : Tableau des incidences potentielles.....	9
5.2 : Analyse des incidences du projet.....	10
6 . Conclusion.....	11

## PREAMBULE

Cette trame a vocation à guider l'**évaluation simplifiée** des incidences Natura 2000 des projets soumis à déclaration ou autorisation au titre du code de l'urbanisme qui requièrent une étude d'incidence Natura 2000 au titre la première liste locale arrêtée par le préfet de département, sur le territoire départemental du Pas-de-Calais le 18/02/2011 et sur le territoire départemental du Nord le 25/02/2011.

Conformément au **R. 414-23** du code de l'environnement, le dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 est établi, par la personne publique responsable, par le maître d'ouvrage ou le pétitionnaire, porteur du projet.

Cette évaluation est **proportionnée à l'importance du projet et aux enjeux de conservation** des habitats et des espèces présents sur le site.

Le choix d'une étude simplifiée ou approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur le(s) site(s) Natura 2000.

Si au cours de l'évaluation préliminaire le porteur de projet découvre que son projet est **susceptible d'avoir des incidences notables sur le(s) site(s) Natura 2000**, il devra dans ce cas, se diriger vers une **évaluation plus approfondie** de son dossier.

Dans tous les cas, le dossier doit contenir les éléments listées au R 414-23 du code de l'environnement et être **conclusif sur l'absence ou la présence d'incidence sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires du(des) site(s)**.

### Coordonnées du porteur de projet

Nom (ou structure) :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

# 1 . Description du projet

## Autorisation sollicitée

- Permis d'aménager
- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Autorisation soumise à étude d'impact (ZAC, lotissement, PC..)

## Localisation du projet

Le projet est situé sur la ou les communes de :

Lieudit :

N° de parcelle (s)

## Nature du Projet

Période envisagée et Durée prévisible des travaux :

Description structurelle (constructions, dépendances, accès...)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Description fonctionnelle (capacité d'accueil, nature et volume des rejets dans l'eau, l'air et le sol, modalités d'exploitation, de gestion, d'entretien.....)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Emprise au sol temporaire (phase chantier) :

Emprise au sol permanente :

Préciser les aménagements connexes (voirie et réseaux divers, parking, zones de stockage, installations temporaires...)

.....  
.....  
.....  
.....

*Joindre une carte IGN de l'emprise du projet et de la localisation des aménagements connexes éventuels à minima au 1/25000ème, de préférence au 1/10000ème (parcelles cadastrales)*

## 2 . Identification du ou des sites Natura 2000 concernés

### 2.1 . Liste des sites Natura 2000 concernés par le projet

Tout ou partie en site Natura 2000 :

<b>Nom du site Natura 2000</b>	<b>Numéro du site Natura 2000</b>
	FR31
	FR31
	FR31

Hors site Natura 2000 :

Si le projet DP/PA/PC est hors site, il ne sera pas soumis à étude d'incidences dans le cadre de la 1ère liste locale actuelle.

<b>Nom du site Natura 2000</b>	<b>Numéro du site Natura 2000</b>	<b>A quelle distance (m ou km) du site</b>
	FR31	
	FR31	
	FR31	

## **2.2 . Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000**

Joindre obligatoirement :

- une carte de localisation de l'installation par rapport aux sites Natura 2000 sur un plan de situation au 1/2 500<sup>e</sup> ou 1/ 2 000<sup>e</sup>

*Des cartes cliquables (versions Fond parcellaire ou vue aérienne) des sites Natura 2000 sont disponibles sur le site Internet de la DDTM du Pas-de-Calais*

Il est important de préciser la zone d'influence du projet. Celle-ci est fonction de la nature du projet et des milieux environnants. Elle représente le périmètre sur lequel peut s'exercer les perturbations en phase travaux et en phase de fonctionnement du projet.

Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues : emprise au sol, poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique, pollution lumineuse, prise d'eau dans la nappe etc...). La zone d'influence est donc plus grande que la zone d'implantation du projet.

## **2.3 . Conclusion partielle**

Après l'identification des sites Natura 2000 concernés, 2 cas sont envisageables :

➤ cas n°1 : le projet est suffisamment éloigné de tout site Natura 2000, et il n'y a pas d'incidence envisageable (y compris à distance ou via le réseau hydrographique), il est possible à ce stade de directement passer à l'étape 5 conclusion et d'indiquer l'absence d'incidences.

➤ cas n°2 : passer aux étapes suivantes

### 3 . Description du site (ou des sites) Natura 2000 concerné(s)

Nom et n° du site :

Enjeux de conservation du site Natura 2000 :

a ) Indiquez les habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

b ) Précisez les enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

c ) Y-a-t-il eu une prise de contact avec l'animateur du site Natura 2000, ou l'opérateur en charge de l'élaboration du document d'objectifs du site ?

Oui

Non

Si oui, indiquer quelles informations ont été recueillies sur les enjeux de conservation du site :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Cette partie est à remplir pour chacun des sites N2000 concernés par le projet.**



## **4 . Analyse des habitats et les espèces susceptibles d'être impactés par le projet**

### **4.1 . Habitats retenus / non retenus (justifier votre choix)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### **4.2 . Espèces retenues / non retenues (justifier votre choix)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## **5 . Identification des incidences potentielles du projet sur le ou les site(s) N 2000**

Il s'agit à ce stade :

- de déterminer les incidences directes et indirectes, temporaires ou permanentes du projet sur les espèces et habitats retenus dans le paragraphe précédent et qui sont à l'origine de la désignation du site Natura 2000,
- de décrire les mesures de réduction ou d'évitement mises en place pour réduire voire éliminer ces incidences.

Le tableau suivant n'est pas exhaustif mais vous aidera à identifier les incidences potentielles selon la nature de projet votre projet et en fonction des habitats et espèces d'intérêt communautaire (IC) concernés

## 5.1 Tableau des incidences potentielles

<b>Caractéristiques du projet</b>	<b>Incidences potentielles</b>	<b>Habitats et espèces d'IC susceptibles d'être touchés</b>
Emprise sur milieu naturel	Destruction d'habitats et habitats d'espèces Disparition du corridor biologique	Tous habitats et espèces d'IC
Période des travaux	Dérangement d'espèces en période de reproduction, parturition ou nidification	Espèces d'oiseaux, de chauves-souris et d'amphibiens
Passage et stationnement des engins de chantiers, cabanes de chantier, création de voies nouvelles, zones de stockage	Destruction d'habitats et espèces végétales	Tous habitats et espèces
Travaux sur bâtiments existants	Destruction de gîtes de reproduction, dérangement	Chauves-souris anthropophiles (Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Grand Murin, Vespertillon à oreilles échancrées)
Rejets directs dans le milieu aquatique	Pollution des eaux, altération d'habitats	Tous habitats humides, cours d'eau, poissons, oiseaux liés au milieu aquatiques, odonates
Arasement de haies, bosquets...	Destruction d'habitats d'espèces : abris, territoires de chasse...	Triton crêté, chauves-souris, oiseaux
Plantations d'ornement	Dissémination d'espèces végétales invasives	Milieus humides, pelouses
Travaux d'assèchement, drainage	Disparition d'habitats et d'habitats d'espèces	Milieus humides, amphibiens, l'Ache rampante
Edification de murs ou clôtures à petites mailles	Rupture de connexion entre habitats d'espèces	Amphibiens
Lumière permanente de nuit	Dérangement d'espèces animales	Oiseaux, chauves-souris
Comblement de mares	Destruction d'habitat d'espèces	Batraciens, odonates, oiseaux

Pour l'analyse des incidences du projet sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire, vous pouvez également vous aider des Formulaire Standard de Données (FSD), des fiches descriptives des sites N2000 ainsi que des cahiers d'habitats et espèces. Toutes ces informations sont disponibles :

Sur le site internet de la DDTM : <http://www.pas-de-calais.equipement-agriculture.gouv.fr/natura-2000-r111.html>

Sur le site internet de la DREAL : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?->

Nature-et-biodiversite,1581-

Sur le portail du Ministère : <http://www.natura2000.fr>

Sur le site de l'INPN : <http://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

## 5.2 Analyse des incidences du projet

Élément du projet	Incidences potentielles	Habitats naturels , Habitats d'espèces ou espèces susceptibles d'être concernés	Mesures de réduction ou d'évitement	Conclusion : reste-t-il une incidence significative? (répondre par oui / non et argumenter)

## Comment juger du caractère significatif d'une incidence ?

Il n'existe pas de grille d'évaluation normalisée, car l'importance de l'incidence dépend fortement du contexte.

On peut toutefois se baser sur des critères d'appréciation :

- proportion d'habitat/habitat d'espèce/espèce impacté : Quelle est la proportion de l'habitat/habitat d'espèce impacté sur le site Natura 2000 (si on détruit 1% de la surface l'appréciation est différente que si on porte atteinte à 50%) ?
- réversibilité des incidences dans le temps : l'incidence est-elle temporaire avec une possibilité de restauration du milieu ? Si des espèces sont concernées vont-t-elles pouvoir retrouver toute la fonctionnalité du milieu après la réalisation du projet ? ou bien l'incidence conduit-elle à une altération permanente voire une destruction de l'habitat ou de l'habitat d'espèce ? (exemples : perte temporaire d'un habitat d'alimentation pour une espèce ; poussières affectant temporairement un habitat naturel)
- pour une espèce de faune: quelle est l'importance de la zone impactée pour réaliser son cycle vital ? L'espèce dispose -t-elle de « zones de repli » ? Le dérangement affecte -t-elle l'espèce en période de reproduction-nidification, qui est la période la plus sensible ? L'habitat d'espèce impacté est-il utilisé en nidification, en alimentation, en repos ? (exemples : destruction de la seule mare utilisée par le Triton crêté en reproduction, dérangement temporaire sur une partie de la zone d'alimentation d'une espèce d'oiseau)
- Pour un habitat naturel : l'habitat impacté est-il en bon/moyen/mauvais état de conservation ? Est-il jugé avec un enjeu de conservation fort dans le DOCOB ?
- De manière globale : le projet va-t-il modifier la fonctionnalité écologique du site (possibilité de déplacement des espèces, niveaux d'eau, qualité de l'eau, ...) ?

## 6. Conclusion

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative au regard des objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 concernés ?

**NON, pas d'incidence ou incidence négligeable**

**Arguments:**

---

---

---

---

---

---

---

---

**OUI, effets potentiels significatifs**

Une évaluation des incidences plus approfondie doit être réalisée.

À (lieu) :

Signature :

Le (date) :

**Ce formulaire est à fournir au service instructeur en complément de votre déclaration ou demande d'autorisation.**